

Tozeur : Un don italien de 5 millions d'euros en faveur des délégations de Hazoua et Tamerza

18 septembre 2018

Par : WMC avec TAP



Un protocole d'accord a été signé lundi 17 septembre au siège du ministère des Affaires étrangères entre la Tunisie et l'Italie pour le financement du Projet de développement rural intégré dans les délégations de Hazoua et Tamerza (gouvernorat de Tozeur).

L'accord, qui porte sur don italien de 5 millions d'euros, a été paraphé, côté tunisien, par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Sabri Bachtobji, et, côté italien, par l'ambassadeur d'Italie à Tunis, Lorenzo Fanara, en présence du directeur général des Affaires politiques et de la Sécurité au ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Sebastiano Cardi.

Le ministère tunisien des Affaires étrangères, souligne, dans un communiqué, que ce protocole d'accord "illustre l'engagement de l'Italie à appuyer les efforts de la Tunisie visant à relever les défis du développement économique et social et vient conforter la nouvelle dynamique que connaît la coopération bilatérale ces dernières années dans tous les domaines".

Concernant le projet proprement dit, il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la désertification et d'amélioration des conditions de vie des populations des périmètres irrigués du sud de la Tunisie.

Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations des délégations de Hazoua et Tamerza.

Le ministère rappelle par ailleurs que l'Italie est le 2ème partenaire économique et le 2ème pays investisseur en Tunisie avec 861 sociétés. Elle est devenue le 1er fournisseur commercial et constitue l'un des principaux bailleurs de fonds de la Tunisie.

De son côté, l'ambassade d'Italie à Tunis, dans un communiqué, précise que le projet sera réalisé durant trois ans et bénéficiera à 950 agriculteurs pour un total de plus de 1100 hectares dans 18 périmètres irrigués.

Le projet intègre le principe de décentralisation et de développement local prévu dans la Constitution de la Tunisie et auquel l'Italie contribue par le biais de son programme de coopération, souligne le communiqué de l'ambassade.

